
PROVINCE DE QUÉBEC

42^E LÉGISLATURE

2^E SESSION

QUÉBEC, LE 11 MAI 2022

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 11 mai 2022

Aujourd'hui, à seize heures vingt-cinq, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 36 Loi n° 2 sur les crédits, 2022-2023

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.